



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 16/04/24 en présence et audioconférence

Président : M. Jean-Jacques BENGUIGUI

Présents : MM. Christophe MPAGA - Meissa NGOM - Anthony PINTO - Jacques RIVALS - Jerry TOUSSAINT

Excusé : MM. Arthur FLEURY – Fatah LARAB - Jean-Marc STERNE

Absent : MM. Toufik HAMDAOUI - Pierre-Yves KERLOCH

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

SENIORS

Courriel de la LPIFF du 11/04/24, en réponse à une demande du district 75 de voir ses clubs jouer le premier tour préliminaire de la coupe de France 24/25 le 19/05/24, nous informant qu'il ne peut pas y être donnée une suite favorable. Cette date est inscrite au calendrier général 23/24 aura bien lieu le 12/05/24.

Le 12 mai 2024 n'est pas n'importe quelle date du calendrier des championnats du district 75, c'est la dernière. En conséquence, la commission décide de soumettre la date du 19/05/24, au prochain comité directeur du 25 avril 2024, pour être la dernière journée de championnat des compétitions séniors du dimanche après-midi.

Courriel de l'ESP PARIS 19 du 12/04/24 nous demandant la modification de la programmation des matches d'un autre club dans deux catégories différentes.

La commission est dans l'incapacité de donner une suite favorable à cette demande qui ne concerne pas l'Espérance Paris 19. Vous pouvez solliciter la commission et les autres clubs de vos championnats uniquement pour les rencontres en confrontation directe à une date fixée au calendrier.

Match N° 25920875 AS PARIS / ES PARIS XIII D1 du 28/04/24

Courriel de l'AS PARIS du 15/04/24 demandant à la COC de programmer la rencontre au stade Nelson Mandela au motif que la suspension du terrain est purgée.

La commission vous renvoie à la décision du 02/04/24. Le mécanisme de purge des matches de suspension ferme de terrain et le même que celui d'un licencié. La rencontre doit être effectivement jouée. L'expression « effectivement jouée » s'entend d'une rencontre ayant eu son aboutissement normal. Nous vous rappelons qu'il n'y a pas eu l'accomplissement de la sanction dans la mesure où la rencontre AS PARIS / PARIS EST SOLITAIRES ne s'est pas jouée. Bien que le club ait pris ses dispositions, cette rencontre ne peut compter dans la purge d'un match de suspension de terrain ferme.

Match N° 25920874 POUCHET / CHAMPIONNET D2 du 27/04/24

Demande de modification sur Footclub par POUCHET (accord des 2 clubs) pour jouer la rencontre le 09/05/24 à 15h00 au motif stade Max Rousié réquisitionné par la Mairie de Paris.

La commission donne son accord.

CDM

Match N° 27298378 RACING CLUB France / RC PARIS 18 D1 du 05/05/24

Demande de modification sur Footclub par RACING CLUB France demandant de jouer la rencontre le 21/04/24 à 9h30 au motif des tests prévu ce Week-End sur l'ensemble des installations dans le cadre des JO.

La commission donne son accord et fixe la rencontre au 21/04/24.

SENIORS FEMININES

Match N° 28107918 US PARIS XI / PUC coupe 75 du 20/04/24 (1/2 de finale)

L'équipe PARIS XI US 2 à un match remis de championnat à la même date et la commission a demandé au club recevant de donner ses disponibilités en semaine.

La finale étant le 11 mai 2024, la commission fixe la rencontre au 02/05/24 à 20H.

JEUNES

U 14

Match N° 25930107 US PARIS XI / PARIS FC 2 D3.B du 11/05/24

Reprise du dossier du tournoi des capitales, la sélection de PARIS comporte huit joueuses du PFC qui disputent ce championnat.

Le 11 mai 2024 n'est pas n'importe quelle date du calendrier des championnats du district 75, c'est la dernière. En conséquence, la commission demande au prochain comité directeur du 25 avril 2024 que cette rencontre déroge à la règle et soit fixée au 08/05/24.

U 16

Match N° 28107924 ES SEIZIEME / PARIS 13 ATLETICO 2 du 21/04/24

Demande de modification sur Footclub par ES SEIZIEME (accord des 2 clubs) pour jouer la rencontre le 12/05/24 à 13h00.

La commission donne son accord.

U 18

Match N° 28107930 PARIS SPORT CULTURE / P.U.C. coupe 75 du 21/04/24

L'équipe de PSC a un match de championnat en retard programmé à la même date et donc prioritaire.

Au vu des échanges et de la prise en compte par la commission des difficultés rencontrées par les jeunes d'un des deux clubs pour être autorisés à sortir en soirée et à la problématique de trouver une installation.

La commission fixe la rencontre au 08/05/24 à 13H30 sur le stade Alain MIMOUN, 15 rue de la Nouvelle Calédonie 75012 Paris. Le Paris Sport Culture est le club recevant et garde à ce titre toutes les tâches administratives et financière incombant au club recevant.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé au club qu'en cas de non communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

1^{er} appel :

26749916 Buttes Chaumont SC / Paris 19 Espérance 1 critérium +45 ans du 14/04/24

FORFAITS GENERAUX

SENIORS D1

PARIS EST SOLITAIRES
(PV du 26/03/24 discipline déclassement)

SENIORS D3

ESC PARIS 20^{ème} (PV du 08/11/23 SR déclassement)
JS PARIS (PV du 03/04/24 SR déclassement)

CDM

JSC NANTERRE 92 (PV du 10/10/23)
PARIS EST SOLITAIRE (PV du 24/10/23)

SENIORS FEMININES D1

MENILMONTANT FC 1871 (PV du 12/09/23)
PARIS FEMININ FC (PV du 17/10/23)
ES PETITS ANGES (PV du 17/10/23)

ANCIENS D2

ES PETITS ANGES (PV du 17/10/23)

Critérium +45 ans

RACING CLUB 18 (PV du 10/10/23)
PARIS 13 Atlético (PV du 09/01/24 discipline déclassement)

U18 D2

ES PARISIENNE (PV du 09/04/24)

U18 D3

MINIS & MAXIS (PV du 12/09/23)
MENILMONTANT FC 1871 (PV du 12/09/23)

U18 D3 (suite)

TROPS (PV du 10/10/23)
CFFP (PV du 07/11/23)

U16 D1

CFFP
(PV du 20/02/24 discipline déclassement)

U16 D2

CFFP 2 (PV du 24/10/23)

U16 D3

RACING CLUB 18 (PV du 19/09/23)
ESC PARIS 20^{ème} (PV du 24/10/23)
ESC XV (PV du 21/11/23)

U14 D2

MONTMARTRE S. PARIS O. (PV du 21/09/23)

U14 D3

RC PARIS 10 (PV du 26/09/23)

U14 D4

MINIS & MAXIS (PV du 19/09/23)
PARIS F.C. 3 (PV du 21/09/23)
ESC PARIS 20^{ème} (PV du 17/10/23)
ES PETITS ANGES 3 (PV du 17/10/23)
ESC XV (PV du 14/11/23)
ES PARISIENNE 2 (PV du 23/01/24)

PREVISIONS DES TIRAGES DE COUPES DEPARTEMENTALES

RAPPEL - Dans la mesure du possible la CDA désignera un trio arbitral sur toutes les demi-finales. Il est rappelé que le défraiement des arbitres est à la charge du club recevant conformément à l'article 17.1 du RSG 75, sauf décision dérogatoire prise par la commission en catégorie « jeunes » (arbitre central à la charge du club recevant et les deux arbitres-assistants à la charge des deux clubs).

COUPE 75 SENIORS

Finale le 26/05/24 à 15H

ENFANTS GOUTTE D'OR et P.U.C.

COUPE SENIORS Amitié

Finale le 26/05/24 à 13H

MACCABI PARIS METROPOLE 2 et SALESIENNE DE PARIS 2

Coupe Anciens

Finale le 19/05/24 à 09H

MACCABI PARIS METROPOLE et SEIZIEME ES

COUPE CDM

Finale le 26/05/24 à 09H

CASTANHEIRA PARIS AS et CHAMPIONNET S. PARIS

COUPE 75 SENIORS FEMININE

1/2 de finale le 20/04/24 – tirage effectué le 09/04/24 **Date butoir le 08/05/24**

Finale le 11/05/24 à 17H30

Coupe 75 U20

Finale le 19/05/24 à 13H

ENFANTS GOUTTE D'OR et PARIS 13 ATLETICO.

COUPE 75 U18

1/2 de finale le 21/04/24 – tirage effectué le 09/04/24 **Date butoir le 08/05/24**

Finale le 19/05/24 à 15H

COUPE 75 U16

1/2 finale le 21/04/24 – tirage effectué le 09/04/24

Finale le 19/05/24 à 11H

Coupe U16 Amitié

Finale le 26/05/24 à 11H

PARIS 13 ATLETICO 3 et P.U.C. 3

COUPE 75 U14

Finale le 18/05/24 à 12H

PARIS 13 ATLETICO et P.U.C.

Coupe U14 Amitié

Finale le 18/05/24 à 12H

PARIS 15 AC 2 et PARIS ALESIA 2

Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM

Finale le 18/05/24 à 16H30

AS 116-17 Le Brio / BRETONS PARIS.

ATTENTION lorsqu'une date butoir est prévue et qu'à la date du tour de coupe une rencontre prioritaire est programmée, la rencontre de coupe doit avoir lieu en semaine. Si 8 jours avant la date butoir, le club recevant n'a pas de possibilité pour accueillir le match, ce dernier sera inversé automatiquement. Dépassé la date butoir sans que la rencontre ait lieu, les équipes seront déclarées forfait avec les pénalités prévues à l'annexe financière.